



Par courriel : rfaucher@bellnet.ca

Québec, le 10 février 2005

Niocan inc.
Monsieur Richard R. Faucher
2000, rue Peel, suite 760
Montréal, (Québec)
H3A 2W5

Objet : Les effets potentiels du projet d'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur les eaux de surface et les eaux souterraines ainsi que sur leurs utilisations

Monsieur,

À la suite de la consultation publique tenue du 17 au 21 janvier derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire avoir des réponses aux questions suivantes:

QUESTIONS SUR LE POMPAGE INITIAL

Objet : le pompage initial d'eau d'exhaure pour former le cône de rabattement

Pour exploiter la mine, il faut drainer une partie de la nappe d'eau et former un cône de rabattement autour des galeries. Niocan prévoit rabattre la nappe jusqu'à une profondeur de 550 m. Le débit de pompage requis pour maintenir ce cône de rabattement a été évalué par Niocan et a été amplement discuté durant les séances de consultation publique.

À la fin de l'exploitation de la mine, lorsque le pompage cessera, Niocan prévoit que l'ennoiement du cône de rabattement et le rétablissement de la nappe d'eau à son niveau initial pourrait durer une dizaine d'années (DT1, p.82). Niocan a calculé que le volume d'eau requis pour remplir le cône de rabattement pourrait être de l'ordre de 14 400 000 m³ (DD1.35.1). Inversement, lors de l'implantation de la mine, il faudrait vraisemblablement pomper un volume d'eau comparable pour créer le cône de rabattement.

1. La durée de la période initiale de pompage en régime transitoire

À combien Niocan estime-t-elle la durée de la période initiale nécessaire pour former le cône de rabattement autour de la zone d'exploitation et stabiliser le débit de pompage ?

2. Les débits de pompage en régime transitoire durant la période initiale

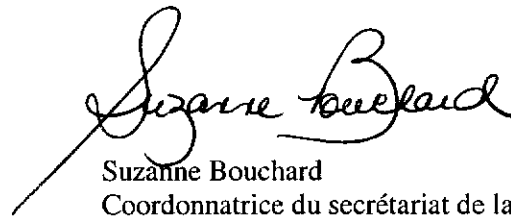
Quelles seraient les valeurs moyennes et maximales des débits journaliers de pompage durant la période initiale requise pour former le cône de rabattement ?

3. La gestion de l'eau d'exhaure durant la période initiale

Durant la phase de creusage et d'implantation de la mine, comment cette eau serait-elle traitée et où serait-elle évacuée ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission